

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et

de la recherche scientifique

Université ABDELHAMID IBN BADIS



Faculté de langues étrangères

Département de français

**Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme
de master**

Option : didactique de FLE/ FOS

Thème

Le français dans les filières économiques :
Cas des étudiants de la 1^{ère} année de gestion

Présenté par :

LATROCH Souhila

Encadré par :

M.BELAOUF

Membre de jury :

Président : M.MJAHED Nadir

Encadreur :M. BELAOUF Mohamed

Examineur :Mme. CHOUARFIA Fatima zohra

Année universitaire : 2015/2016

Sommaire

Remerciements	1
Introduction général.....	2
Partie théorique	
Chapitre 01 : FOS définition, concepts et méthodologie	
1. L'historique du FOS.....	5
2. Définition du FOS.....	8
3. le FOU un nouveau concept.....	8
4. FOG, FOS ou FOU.....	9
5. Les caractéristiques du FOS.....	10
6. La méthodologie du FOS.....	12
Chapitre02 : identification des besoins langagiers	
1. Définition de la notion besoin langagier.....	15
2. Les besoins spécifiques des publics	16
3 Les classifications des besoins d'apprentissage.....	16
4. Les composantes des besoins d'apprentissage.....	17
5. L'analyse des besoins langagiers.....	18
Partie pratique	
Chapitre01 : méthodologie d'enquête	
1. Protocol d'enquête.....	21
1.1. Identification du public ciblé	21
1.2Le choix de la population visée.....	21
1.3Détermination du corpus de recherche	21
1.4. Le questionnaire.....	21
1.4.1. Les objectif des questionnaires.....	22
1.4.1.1. Les objectifs de questionnaire destiné aux étudiants	22
1.4.1.2. .Les objectifs de questionnaire destiné aux étudiants.....	22
1.5. Bref description des cours.....	22
Chapitre02 : analyse et interprétation des résultats	
1. Résultats de questionnaire destiné aux étudiants.....	23
2. Les besoins selon l'enseignant.....	30
3. Solution proposée.....	30
Conclusion général	31
Bibliographie.....	32

Annexe

REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier mon directeur de recherche
M.BELAOUF Mohamed pour ses précieux
conseils et son aide pour la réalisation de ce
travail de recherche ainsi que tous les enseignants du
département de français à l'université de Mostaganem
Les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail*

DEDICACES

Je dédie ce travail à ma mère et à mon père

introduction générale

Introduction

Les nouveaux bacheliers arrivants à l'université et qui pendant tout leur cursus scolaire ont été soumis à un enseignement scientifique arabisé puis en français dans l'enseignement supérieur dans toutes les filières économiques rencontrent souvent des difficultés à se familiariser avec les termes spécifiques à leurs spécialités. L'entrée à l'université marque pour l'étudiant algérien, une rupture brutale avec la formation antérieure.

Par conséquent, il doit s'adapter à un nouvel enseignement/apprentissage sans qu'il y soit réellement préparé aux changements institutionnels, méthodologiques et de statuts de langues. En effet, le français passe du statut d'une langue étrangère enseignée à celui de langue véhiculaire du savoir universitaire.

La langue française est présente dans différents secteurs importants de la société, dans l'enseignement, du primaire à l'université, l'administration publique et privée et elle comprend donc un statut de fait privilégié en Algérie.

Après l'inclusion de la langue arabe par l'Etat, l'enseignement des disciplines scientifiques dans l'enseignement public primaire et secondaire commença à être dispensé en arabe, alors qu'à l'université l'apprentissage des filières économiques continue à se faire en langue française.

En effet, bon nombre d'étudiants même après avoir obtenu leurs baccalauréats ont de difficultés langagières à l'oral et à l'écrit, en compréhension comme en production. Ainsi que les étudiants nouvellement inscrits à l'université se trouvent confrontés à un sérieux problème, celui de ne pas pouvoir comprendre les cours par conséquent, ils ne peuvent pas interagir avec le monde universitaire.

Les apprenants qui veulent suivre des études supérieures se distinguent par leurs besoins spécifiques. Ils ne veulent pas apprendre LE français mais plutôt DU français pour réaliser des objectifs bien précis dans un domaine donné (Lehmann, 1993). Ils ne cherchent pas à apprendre la langue pour elle-même mais plutôt, dans une perspective et pour une visée bien précise, c'est-à-dire qu'ils ne l'utiliseront que comme intermédiaire pour accéder à leur spécialité. Pour cibler ces objectifs deux types de cours doivent se présenter : des cours de langue et des cours de spécialité.

La langue française est une langue véhiculaire de savoir d'une discipline précise (médecine, économie, ...) dans toutes ces filières, les étudiants ne cherchent pas à apprendre la langue pour elle-même mais plutôt dans une perspective et pour une visée bien précise, c'est-à-dire qu'ils ne l'utiliseront que comme intermédiaire pour accéder à leur spécialité.

Ainsi les étudiants doivent maîtriser la langue comme vecteur de communication pour tout échange professionnel particulièrement au sein de nos banques où le français est l'outil de travail. Et parmi les études suivies y permettent l'accès la filière finance et banque à l'université de gestion à Mostaganem.

Le choix du sujet est motivé principalement par un constat personnel fait auprès des étudiants de gestion rencontrant souvent des difficultés et des obstacles à se familiariser avec la méthodologie de l'enseignement universitaire et qui peuvent freiner leur élan.

Problématique :

Beaucoup d'enseignants assurent les cours de FOS sans connaître sa méthodologie en se basant uniquement sur un manuel de FOS, ceci nous amène à nous demander d'une part comment l'enseignement /apprentissage peut il répondre aux attentes et aux besoins des étudiants de la 1^{er} année banque et finance à l'université de Mostaganem ? Quel sont d'autre part leurs besoins et leurs attentes ?

A partir de là nous formulons notre hypothèse principale :

Une meilleure identification et analyse des besoins permet d'établir un programme d'enseignement/apprentissage en FOS qui soit efficace et adéquat, répondant ainsi aux besoins des apprenants.

Quant à la seconde hypothèse, elle consiste à dire que cet enseignement/apprentissage pourrait servir à un bon résultat en suivant une démarche précise.

L'objectif de notre recherche est de préciser les besoins et les attentes des étudiants de département de gestion qui se heurtent au cours de leur cursus universitaire à des difficultés. D'autre part, nous mettrons la plate forme (une solution) sur laquelle nous nous appuierons afin de maintenir un bon enseignement/apprentissage.

Point de départ :

L'élaboration d'un programme FOS peut découler de deux situations : elle peut être une réponse à une demande institutionnelle, et à l'opposé, elle peut être une offre que propose un centre de formation en langue ou celle d'un concepteur. Nous nous inscrivons dans la deuxième catégorie.

Dans notre cas d'étude, nous nous intéressons à un domaine appartenant à la sphère économique, plus précisément à la filière banque et finance qui est une compétence indispensable pour accéder à un emploi au sein de nos banques qui opèrent exclusivement en français.

Notre travail est devisé en deux parties: Une première partie, théorique, consacrée à la définition des notions théoriques relatives au FOS, les caractéristiques et la méthodologie d'élaboration un programme FOS dans un premier chapitre, quand au deuxième on essaie d'aborder la notion d'un besoin langagier et l'analyse des besoins langagiers.

Quant à la deuxième partie, elle sera consacrée à l'enquête du terrain, où le premier chapitre explicitera la méthodologie utilisée pour recueillir les données. Le deuxième chapitre tentera, à la lumière des notions définies dans la première partie, d'analyser et de discuter les données de notre terrain d'étude.

Pour effectuer cette étude, en se basant sur une méthode de recherche quantitative
Les données ont été recueillies par le biais d'un questionnaire qui a été distribué aux
étudiants et à l'enseignant.

partie théorique

Chapitre 01 :

**FOS : définition, concepts et
méthodologie**

Ce chapitre a pour mission de présenter d'abord l'historique de FOS ensuite de définir le concept FOS, de distinguer les différentes appellations relatives au FOS . Il mettra en lumière notamment les caractéristiques d'un public FOS. Dans ce chapitre, nous soulignerons aussi la méthodologie permettant l'élaboration d'un programme FOS.

1. L'historique du FOS :

1.1. Le Français militaire :

L'origine de l'apprentissage du Français sur Objectifs Spécifiques remonte aux années vingt du siècle précédent. C'était la parution du premier manuel d'un français spécialisé nommé Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes(1927). A la suite de la première guerre mondiale, la France a décidé de rendre les soldats de leurs colonies, notamment celles d'Afrique, plus efficaces au niveau militaire à travers l'amélioration de leurs compétences langagières en français.

Le manuel du français militaire se compose de 60 leçons, ces leçons portent sur la vie quotidienne. L'importance est mis sur les mots et les expressions. Au cours de chaque leçon, les militaires apprennent une douzaine de mots. Les leçons porte sur de la terminologie militaire selon les principes de la méthode directe. L'enseignant parle toujours avec ses apprenants en français. Il est interdit de parler le dialecte des élèves au cours de l'apprentissage. Les formateurs ne parlaient ni d'une langue de spécialité ni du français sur objectifs spécifiques. Mais, le cas de ce manuel militaire présente certaines caractéristiques du FOS. Il s'agit d'un besoin spécifique, un bagage lexical spécialisé dans un domaine donné (l'armée) et un temps limité consacré à l'apprentissage sans oublier bien sûr l'intérêt porté par les responsables français à la rentabilité de cet apprentissage.

1.2. Le français de spécialité (LSP) :

A partir de 1960, c'était l'parution d'un nouvel enseignement du français qui est adressé à un public spécifique. A cette époque, les responsables Français du ministère des Affaires Etrangères ont cherché de nouveaux publics dans divers domaines. Ils ont commencé à accorder un intérêt croissant aux domaines scientifique et technique. Alors, il apparaît l'appellation (LSP) qui est d'une ancienne appellation utilisée par les lexicologues travaillant sur les vocabulaires, plus particulièrement sous le nom de français scientifique et technique qui était utilisée pour cette langue de spécialité dans les domaines scientifique et technique et qui concerne des variétés de langue et des publics spécifiques sans préciser une méthodologie particulière.

1.3. Le Français Instrumental

Au début des années soixante-dix, un autre type de français de spécialité est apparu, il s'agit du Français Instrumental dont l'appellation a été lancée en Amérique latine.

« L'adjectif « instrumental » véhicule l'image d'une langue objet, d'une langue outil permettant d'exécuter des actions, d'effectuer des opérations langagières dans une visée pratique et une sorte de transparence des messages »¹

L'objectif est de considérer le français consiste à considérer le français comme " instrument " visant à faciliter la compréhension des textes spécialisés. C'est-à-dire l'apprentissage du français n'est pas un objectif en lui-même mais il n'est qu'un moyen, voire un instrument pour faciliter l'accès aux textes de spécialité. Le public intéressé par ce type d'apprentissage est souvent des étudiants universitaires ou des doctorants qui cherchent à suivre des cours qui puissent les rendre autonomes en compréhension écrite.

Selon la méthodologie du français instrumental, l'enseignant doit choisir les textes qu'il va travailler avec ses apprenants en fonction de leur niveau de langue et leurs connaissances préalables des sujets des textes choisis. Il est recommandé de commencer avec des textes dont les données peuvent faciliter la compréhension : des tableaux, des sondages, des illustrations, etc. A partir de ces données, les apprenants peuvent formuler des hypothèses qui seront confirmées ou infirmées lors de la lecture. De toute façon, malgré les critiques adressées au français instrumental, ce dernier est considéré comme un nouvel apport au FOS, il a contribué à faciliter l'accès aux textes spécialisés pour des publics spécifiques et professionnels. Cette approche ne fait que préparer le terrain à l'émergence du français fonctionnel au milieu des années soixante-dix

1.4. Le Français Fonctionnel

Le français fonctionnel a vu le jour au cours de l'année 1974, face au choc pétrolier qui avait des répercussions négatives sur la diffusion du français à l'étranger notamment dans les pays non francophones, le Ministère des Affaires étrangères a pris des mesures visant à relancer le français sur la scène internationale. Ces mesures consistent à élargir le champ de public en cherchant un autre public différent du public traditionnel. La langue peut intéresser non seulement des littéraires mais aussi des scientifiques, des techniciens, des juristes, des médecins, etc. Cette volonté d'affirmer la présence du français a mené à favoriser le français fonctionnel au niveau mondial. le champ du français fonctionnel dépasse celui du français scientifique et technique ou même celui de langues de spécialité, au dire de Porcher :

« La meilleure définition du français fonctionnel nous paraît être celle d'un français qui sert à quelque chose par rapport à l'élève (et à l'avis) même de ses destinataires. Cette notion ne se confond évidemment pas avec celle de langue-outil, mais elle fait

¹ Holtzer., 2004, 13 In QOTB Hani, Op, Cit, p.36.

litière des croyances à l'apprentissage de la langue française pour elle-même (...). Le français fonctionnel est celui que l'on enseigne en fonction d'un but»²

Pour lui, il s'agit plutôt d'une rénovation dans l'enseignement du français langue étrangère qui met des pratiques pédagogiques au service des objectifs visés.

Pour mieux connaître la méthodologie de ce type de français, plusieurs modèles ont été élaborés, ils proposent les grandes lignes d'une approche fonctionnelle de l'enseignement du français. C'est à l'enseignant d'élaborer son cours non selon un contenu de type du comptage lexical, mais selon les besoins du public visé tout en prenant en compte les contraintes institutionnelles et également les particularités du domaine visé, mais certains didacticiens, à l'instar de Besse et Galisson, ont critiqué le français fonctionnel tout en mettant l'accent sur ses faiblesses méthodologiques.

1.5. Le Français sur Objectifs Spécifiques

Le FOS est une composante du FLE qui s'intéresse avant tout aux besoins des apprenants (souvent des adultes et des professionnels) qui veulent suivre des formations bien ciblées compte tenu de leur temps limité consacré à l'apprentissage.

1.6. Le Français Langue Professionnelle (FLP)

Un nouvel apprentissage qui marque le parcours du FOS. « *Le FLP est le français enseigné à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français. Dans un tel cas, le cadre d'exercice de la profession au complet est en français (aspects juridiques et institutionnels, échanges avec les collègues et la hiérarchie, pratique du métier) même si des portions de l'activité de travail peuvent être réalisées en anglais ou dans d'autres langues (celles de collègues) »³*

Le FLP partage les caractéristiques du FOS (besoins spécifiques, temps limité d'apprentissage, rentabilité des cours et motivation des publics), mais il y'a des différences qui les distinguent et qui se situe au niveau des besoins d'apprentissage. En FOS, les besoins d'apprentissage sont variés selon la nature des publics.. Par contre, l'objectif des publics de FLP est d'avoir accès à l'emploi. À partir de cette distinction, nous estimons que le FLP constitue une partie intégrante du FOS mais il est axé plutôt sur le monde professionnel.

2. définition du FOS :

Afin de définir le FOS, on se réfère au dictionnaire de la didactique du français de Jean-Pierre Cuq: « Le FOS est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelles ou des études supérieures ».

² Porcher, 1976 : 16, in Hani, Op, Cit, p.48.

³ Mourlhon –Dallies, 2006 : 30, In QOTB Hani, Op, Cit, p.66

Le FOS est une branche du FLE (français langue étrangère) , il se caractérise par une formation intensive qui sert à développer des habilités chez les apprenants lors d'une communication professionnelle. Le terme "FOS" réfère à une situation précise et particulière d'enseignement/apprentissage du français dans un laps de temps déterminé à travers laquelle un apprenant doit être capable d'accomplir une activité professionnelle qui exige l'utilisation du français. Dans ce cas, l'objectif principal de l'enseignement est de développer les compétences de l'apprenant en langue et de maîtriser des savoir-faire professionnels en français pour pouvoir accéder au monde professionnel. Cette formation est centrée sur des contenus à priori non maîtrisés par l'enseignant, d'où son intérêt d'entrer en contact avec les acteurs professionnels qui peuvent être soit des enseignants d'une discipline donnée (celle des apprenants) soit par le biais de la demande.

3. Le FOU un nouveau concept :

Un autre concept qui commence à gagner du terrain dans les milieux didactiques et qui n'est qu'une déclinaison du FOS. Il s'agit bien du FOU, (français sur objectif universitaire). C'est une spécialisation au sein du FOS visant à préparer des étudiants à suivre des études supérieures dont la langue d'enseignement est le français «Le FOU apparaît bien comme une déclinaison du FOS, dans son approche centrée sur la connaissance la plus poussée des besoins d'un public ciblé, dans son parti pris de considérer que la réussite du projet d'intégration universitaire nécessite une maîtrise linguistique autour de situations de communication spécifiques à la vie universitaire dans son ensemble. »⁴

Nous allons nous focaliser sur les nuances qu'existent entre le FOG, le FOS, FIP et le FOU.

4. FOG, FOS ou FOU :

Toute situation de communication exige un français particulier. Et la spécificité de son vocabulaire permet de différencier les différents domaines. Donc tout objectif d'enseignement est spécifique, autrement dit, il n'y a pas d'enseignement-apprentissage sans objectif « ...l'expression française fonctionnel (...) n'a pas grand sens en termes didactiques, contrairement à l'expression enseignement fonctionnel du français : par-delà les différences de publics et de contenus, est fonctionnel tout enseignement mettant en œuvre des pratiques qui sont en adéquation avec les objectifs assignés (...) Il n'y a donc pas de langages, et encore moins de langues, fonctionnels,

⁴ J.M MANGIANTE, C. PARPETTE, 201, p.5, in HAIDAR Mehdi, Op, Cit, p.134.

mais des enseignements plus ou moins fonctionnels de tel ou tel aspect langagier dans telle ou telle situation »⁵.

Ainsi, comme le confirmait L. Porcher : « Il n'y a pas de français fonctionnels, il n'y a que des enseignements fonctionnels du français. »⁶ L'auteur veut montrer Par-là que le français fonctionnel est celui qui est enseigné en fonction d'un objectif.

De leur côté Drouère et L. Porcher avancent que : «D'une manière générale, il n'y a plus d'autre enseignement de français langue étrangère que des enseignements à objectifs spécifiques. [...]. Et, d'ailleurs, que signifierait aujourd'hui un enseignement sans objectif spécifique ? Il n'y a plus de place pour la gratuité de l'apprentissage et sa non-utilisation dans la vie concrète»⁷.

A partir de ces citations, nous pouvons comprendre que tout français est fonctionnel sauf que sa fonctionnalité dépend de son enseignement et ce dernier dépend de son public et de son contenu .En FOS, nous avons un public professionnel ou universitaire à prendre en charge, comme le cas du FOG qui prend en charge un public plutôt généraliste ainsi que le FOU est un enseignement destiné seulement aux universitaires.

A notre opinion, nous pouvons en déduire que la relation entre le FOG/FOS/FOU, est que tous les trois sont des français fonctionnels. Certes, le FOG est indépendant en matière de public et de contenu. Par conséquent l'enseignement du FOS/FOU ont presque les mêmes Caractéristiques et peuvent parfois se compléter et dépendent d'une manière incontournable du FOG, car, l'enseignant-concepteur du FOS/FOU est tout d'abord enseignant de FOG autrement dit, il maîtrise les mécanismes du français général à savoir la syntaxe, la linguistique, etc. On peut donc déduire que la relation entre ces trois concepts est étroitement liée par la notion d'objectif, on outre nous constatons ce lien dans les cours et activité du FOS/FOU quand ces dernières portent sur les quatre compétences communicatives qui sont également exploitables en FOG autrement dit l'apprentissage du FOS et du FOU ne se fait qu'à partir du FOG.

5. Caractéristiques d'un public de FOS :

Le FOS se distingue par certaines caractéristiques dont l'enseignant chargé de dispenser ces cours particuliers. Ces principales caractéristiques sont la diversité du public, ses besoins, sa motivation et la durée de cet apprentissage.

⁵ Lehmann, D. (1993). « *Objectifs spécifiques en langue étrangère* ». Collection F, Hachette Fle, p99

⁶ Porcher, L. (1976). « *Mr. Thibault et le bec bunsen* », in *Études de linguistique appliquée* n° 23, p6-13

⁷ Drouère, M.- Porcher, L. (2003). « *Introduction. A propos d'objectifs* ». Les cahiers de l'asdifle – *Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?*, n°14, p8

5.1. Hétérogénéité du public :

Elle est l'une des particularités principales de l'enseignement /apprentissage du FOS. Selon H. QOTB15 « c'est notamment à partir des publics que nous pouvons faire la distinction entre le FLE et le FOS. En fait, ce sont les spécificités des apprenants qui ont donné naissance au FOS ».⁸

Le public du FOS est composé de plusieurs secteurs y compris des universitaires, des professionnels, des boursiers, des stagiaires, etc. J.J. RICHER note que « les acteurs du FOS se singularisent, en ce qui concerne les apprenants, par une perception aiguë de leurs besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés par une nécessité de maîtrise d'un réel professionnel, en ce qui concerne les enseignants, par une tension entre maîtrise langagière, culturelle et (mé) connaissance relative de la sphère sociale pour laquelle ils doivent former les apprenants en termes de compétence à communiquer langagièrement. »⁹.

5.2. Besoins spécifiques du FOS :

Ce qui caractérise le public du FOS est ses besoins langagiers spécifiques qui doivent-être les objectifs principaux de toute formation à mettre en place. Ainsi deux facteurs essentiels doivent être pris en considération « l'identification de l'objectif à atteindre et l'urgence de cet objectif »¹⁰.

En fait, chaque concepteur des programmes du FOS doit avant tout identifier les besoins de ses apprenants. La réalisation de cette tâche consiste à collecter les informations concernant les situations cibles où les apprenants utiliseront la langue. Cette identification se fait de manière directe dans la mesure où le concepteur a la possibilité de rencontrer ses apprenants avant la formation en vue de discuter avec eux leurs besoins langagiers.

Le FOS est marqué avant tout par la diversité de ses publics qui se divisent en trois catégories principales :

❖ Des professionnels :

Il s'agit de professionnels qui veulent faire du FOS en vue de faire face en français aux situations dans leurs milieux du travail. Ce type des publics concerne tous les domaines professionnels : affaires, tourisme, médecine, droit, etc.

❖ Des étudiants :

Ce sont souvent des étudiants non francophones qui veulent poursuivre leurs études en français dans leur domaine de spécialité. Ces étudiants peuvent s'inscrire dans une université francophone (française, canadienne, belge, etc.) ou dans une filière francophone dans leurs pays d'origine.

⁸ QOTB, H. (2008) : idem, p. 83.

⁹ RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », Synergies Chine, n° 3. Disponible sur : <http://ressources-cla.univfcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>

¹⁰ MANGIANTE, J.M, PARPETTE, (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, p. 21.

❖ **Des émigrés :**

Ce sont des étrangers qui viennent s'installer dans un pays francophone avec l'objectif de trouver un créneau professionnel qui leur permettra d'améliorer leur niveau de vie ou du moins d'avoir une rémunération supérieure à ce qu'ils pourraient attendre dans leur pays d'origine.

Autrement dit, l'urgence de la formation nécessite une sélection minutieuse des données. Par conséquent, l'enseignement doit être orienté prioritairement sur les situations de communications auxquelles ses apprenants seront confrontés les étudiants dans leur vie professionnelle et à partir de cela il sera capable de tracer son programme.

5.3. Durée de l'apprentissage :

L'apprentissage du FOS se caractérise par un laps de temps déterminé. Ce dernier consacré à l'apprentissage FOS est un des obstacles qui empêchent les apprenants de suivre régulièrement leurs cours de FOS. Le manque de temps constitue la principale difficulté chez les apprenants de FOS, notamment les publics professionnels. Ceux-ci sont occupés par les engagements de leur travail qui les empêchent d'être réguliers aux cours, seront obligés de consacrer des séances afin de suivre leurs cours de FOS.

5.4. Motivation des apprenants :

Le public du FOS se distingue aussi par sa motivation. Il est, en effet, motivé par un but précis et généralement professionnel. Cette motivation est, d'une certaine manière, influencée par les changements socio-économiques.

Ces influences se traduisent par des conceptions et un apprentissage de la langue qui peuvent être très variés. Selon M. CHEVAL « La langue que nous enseignons n'est plus alors conçue comme un tout, objet immuable, dont il faut connaître tous les arcanes pour oser l'utiliser, les parcours sont diversifiés, les compétences visées parcellisées, partielles, peut-être plus vite acquises. Plus vite parce que la notion de temps prend toute son importance pour ces publics, peu disponibles et pressés de voir leur effort couronné de succès »¹¹.

6. Méthodologie du français sur objectif spécifique :

Le caractère spécifique de toute formation exige l'élaboration d'un programme au cas par cas. Pour élaborer un cours de FOS, selon J.M. MANGIANTE et C. PARPETTE²⁰, il faudrait suivre une démarche en cinq étapes principales :

1. Identification de la demande
2. Analyse des besoins

¹¹ CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », *Les Cahiers de l'Asdifle : Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?*, n° 14, p. 12.

3. Recueil des données sur le terrain
4. Analyse et traitement des données
5. Elaboration des activités pédagogiques

6.1. Identification de la demande :

La première étape est celle qui permet de repérer à quel type de situation d'enseignement l'enseignant est confronté et s'il faudra mettre en place un programme plus Large du type du français de spécialité ou un programme de FOS. Il s'agit de l'identification et de l'étude de la demande de formation exprimée par l'organisme commanditaire qui sollicite l'institution d'enseignement afin qu'elle assure une formation linguistique à un public particulier, avec un objectif précis de formation, assorti de contraintes de durée, d'horaires, voire de coût ou de conditions matérielles (livres/ accès à la documentation).

6.2. Analyse des besoins :

L'analyse des besoins, constitue la deuxième étape au cours laquelle l'enseignant tentera d'identifier les besoins de formation à partir du recensement et de l'étude des situations communicatives auxquelles seront confrontés les apprenants à l'issue de la formation. Autrement dit l'enseignant chargé de la formation recense et analyse les besoins de formation. Ces besoins peuvent-être identifiés via des interviews, des questionnaires, des grilles d'analyses, etc. C'est l'étape la plus importante dans toute élaboration d'un cours FOS. C'est lors de cette étape que l'on « recense les situations langagières que les apprenants vivent ou vivront à l'issue de leur formation et qui sont à l'origine de la demande de programme. »¹²

L'enseignant met ainsi en évidence les connaissances et les savoir-faire langagiers qu'ils auront à acquérir durant la formation. Cette analyse des besoins n'est pas définitive : les besoins évoluant au cours de la formation, l'analyse des besoins doit être réursive.

6.3. La collecte des données sur le terrain :

La troisième étape est la plus importante. L'enseignant doit trouver des données authentiques sur lesquelles reposera son enseignement. Selon J.M., MANGIANTE et C.PARPETTE cette étape « permet de confirmer les hypothèses faites par l'enseignant, de les compléter, voire au contraire de les modifier considérablement».¹³

La collecte des données conduit l'enseignant à sortir de son cadre habituel de travail pour entrer en contact avec les principaux acteurs du secteur professionnel ou universitaire concerné afin de bâtir son programme. « *La collecte des données est*

¹² MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2006), « Le Français sur Objectif Spécifique ou l'art de s'adapter », Disponible sur : <http://lesla.univ-lyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-c592.pdf>

¹³ MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2004) : idem, p.8.

probablement l'étape la plus spécifique à l'élaboration d'un programme de FOS. C'est en quelque sorte le centre de gravité de la démarche. D'une part, parce qu'elle confirme, complète, voire modifie largement l'analyse des besoins faite par le concepteur, laquelle reste hypothétique tant qu'elle n'est pas confirmée par le terrain. D'autre part, parce qu'elle fournit les informations et discours à partir desquels sera constitué le programme de formation linguistique. C'est celle qui conduit l'enseignant à sortir de son cadre habituel de travail pour entrer en contact avec un milieu qu'il ne connaît pas, a priori, et auquel il doit expliquer ses objectifs et le sens de sa démarche pour obtenir les informations dont il a besoin»¹⁴. Il devra enrichir sa documentation en recueillant des informations, des discours spécifiques à ce domaine et aux situations de communication visées (compréhension écrite/ compréhension orale/ production écrite/ production orale).

6.4. Analyse et traitement des données :

Ces données réellement authentiques vont prendre des formes très diverses et constituent un type de discours inhabituel pour l'enseignant. Il devra donc les analyser dans une double perspective : vérifier, confirmer ou infirmer les hypothèses qu'il a formulées lors de l'étape d'analyse des besoins et étudier les caractéristiques linguistiques et discursives de ces différents discours dont les résultats vont conditionner les activités didactiques proposées aux apprenants. Cette quatrième étape est l'analyse des données recueillies

Conclusion :

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de traiter en général la notion de FOS ainsi que les autres concepts relatifs au terme, nous avons aussi cité les principales caractéristique d'un public de FOS, enfin nous avons abordé la démarche de français sur objectifs spécifiques (FOS) qui donne la possibilité de doter véritablement aux apprenants des capacités langagières dont ils ont besoin.

¹⁴ Mangiante J-M et Parpette.CH op cit p 39

Chapitre 02 :

**L'identification des besoins
langagiers**

1. Définition de la notion de besoin langagier :

Chaque individu a un besoin qui lui permet d'exprimer son manque dans un domaine donné afin qu'il rentre en interaction avec son environnement et détermine les moyens de le percevoir et le satisfaire.

Afin de définir la notion du besoin langagier, on se réfère à la définition proposée par Richerich « Ce qu'un individu ou un groupe d'individus interprète comme nécessaire à un moment et dans un lieu donnés, pour concevoir et régler, au moyen d'une langue, ses interactions avec son environnement»¹⁵. Le dictionnaire Hachette définit le besoin comme « une exigence née de la nature ou de la vie sociale. Si le besoin de manger et de boire relève des exigences de la nature humaine, celui de communiquer est imposé par la vie en société. Or l'acte de communication exigeant la parole, on parle alors, en règle générale de besoin langagiers. Le besoin est donc inhérent à la nature humaine, il est d'ordre collectif ou individuel. La motivation, est par contre toujours d'ordre individuel»¹⁶.

En FOS, un autre facteur indispensable comme le souligne QOTB H : « l'identification des besoins des apprenants s'avère indispensable d'autant plus qu'elle est la première étape du processus de la mise en œuvre de tout programme d'apprentissage. »

Si on veut prendre en compte les besoins langagiers d'un individu ou d'un groupe, il faut analyser, non seulement ses besoins mais aussi les besoins, que lui impose la société à laquelle il appartient. On parle alors de besoins institutionnels.

Dans le dictionnaire de didactique de FLE « les besoins sont d'une part les attentes des apprenants (ou besoin ressenti) et d'autre part les besoins-objectifs (mesurés par quelqu'un d'autre que l'apprenant) aucune des deux faces ne peut être éliminée. Les besoins se modifient au fur et à mesure que l'enseignement se déroule»¹⁷.

Les besoins en F.O.S. ne se limitent pas aux besoins langagiers ainsi qu'aux savoir-faire professionnels. Ils s'étendent :

- aux besoins d'apprentissage, c'est-à-dire à toute cette dimension langagière (être capable de demander des précisions, de demander à reformuler, etc.); c'est-à-dire à tout ce qui relève des styles cognitifs, des stratégies d'apprentissage propres à l'apprenant et à sa culture d'apprentissage.
- aux besoins culturels : plus qu'en F.L.E., en F.O.S. les besoins culturels acquièrent une dimension fondamentale, et cette composante de la compétence de communication a été très longtemps négligée en F.O.S. comme le relève D. Lehmann : «les conceptions (classiques) du français de spécialité reposent, toutes, sur une vision trop

¹⁵ Ibid, p 95

¹⁶ Dictionnaire de la langue française, Hachette, 2000.

¹⁷ Coste.D, Gallisson, R, Dictionnaire de didactique des langues, , hachette, 1976,p312.

étroite du problème, parce qu'elles négligent une dimension essentielle, qui est la dimension culturelle.» (Lehmann, 1993 : 8)

2. Les besoins spécifiques des publics :

Le public FOS veulent apprendre non **LE** français mais plutôt **DU** français **POUR** agir professionnellement pour reprendre les termes de Lehmann. Il souligne ce point en précisant : « *Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* » (Lehmann, 1993 : 116).

L'analyse des besoins faite par le concepteur lui permet de tracer et de préciser des objectif autrement dit le concept d'objectif celui de besoin sont en étroite relation « les besoins font question , les objectifs font réponses qui doit être adéquate »¹⁸.

3. Les classifications des besoins d'apprentissage :

A fin de mieux cerner la notion du besoin, Richterich (1985) rapporte plusieurs classifications. Ces dernières se basent sur une série d'oppositions entre les différents besoins langagiers :

❖ Besoins individuels, sociaux ou institutionnels:

Ils renvoient à ce qui manque à un individu à un moment donné pour faire usage de la langue étrangère dans ses pratiques professionnelles ou sociales,

- Besoins subjectifs/objectifs :

Les besoins subjectifs émanent de l'apprenant lui-même alors que les besoins objectifs sont déterminés par les responsables ou les enseignants selon des critères neutres,

❖ Besoins prévisibles/imprévisibles:

Il s'agit des besoins qu'on peut décrire à l'avance tant que la situation de communication est stable et invariante. Par contre, quand le déroulement de la situation de communication reste incertain et variable, les besoins sont difficiles à cerner et ne se prêtent pas à une description.

❖ Besoins concrets/figures:

Il s'agit des besoins qu'on peut observer par des moyens objectifs, cependant les besoins figurés restent cantonnés dans la sphère des représentations individuelles.

❖ Besoins exprimés/inexprimés:

Besoins dont l'individu est conscient et qu'il peut expliciter mais les besoins inexprimés sont ceux qui échappent à l'individu et qui par conséquent il n'arrive pas à formuler.

¹⁸ Coste. D, op cit , p 55

❖ **Besoins identifiés:**

Ils peuvent être identifiés avant, pendant ou après l'enseignement/apprentissage.

4. Les composantes des besoins d'apprentissage

Les besoins d'apprentissage se divisent en trois composantes principales :

4.1. La composante psychoaffective

La composante psychoaffective concerne ce fort sentiment d'insécurité que ressent et parfois manifeste l'apprenant face à l'apprentissage d'une langue étrangère. Au début de l'apprentissage, l'apprenant de FOS ne cesse de se demander s'il est capable de mener à terme cet apprentissage. dans l'enseignement du FLE et du FOS, cette composante psychoaffective est décisive au début de l'enseignement/apprentissage. L'apprenant doit vaincre ce sentiment d'insécurité grâce à sa motivation qui trouve ses origines dans la nécessité de suivre l'apprentissage en question.

4.2. La composante langagière

La composante langagière des besoins d'apprentissage touche essentiellement trois domaines principaux. D'abord, il s'agit des besoins liés à la communication en classe qui pourrait se faire en langue maternelle mais on parle plutôt de la communication qui se déroule en langue étrangère. Une telle communication a des finalités pédagogiques ou méta-pédagogiques. Elle porte sur l'accomplissement des tâches d'apprentissage données par l'enseignant. Elle concerne également le contenu informatif des cours sans oublier l'échange d'informations ou de points de vue entre apprenants et enseignants. Soulignons que les apprenants de FOS au début de leur apprentissage ont du mal à communiquer dans la classe en langue étrangère.

C'est à l'enseignant de familiariser les apprenants à accomplir les tâches d'apprentissage à partir d'instructions simples données en langue étrangère .Il pourrait aussi insister chaque cours sur une consigne bien précise. Progressivement, les apprenants prennent l'habitude de retenir ces consignes en français. C'est à l'enseignant aussi de consacrer une partie de son cours à l'échange de points de vue entre lui et ses apprenants et il peut par exemple diviser sa classe en petits groupes qui vont exprimer leur opinion à propos d'un sujet donné. Le deuxième domaine de la composante langagière porte sur la prise de conscience du fossé existant entre la communication en classe et celle des situations cibles où les apprenants se montrent généralement plus motivés. Lors de la communication en classe, l'enseignant devrait avoir recours à des textes authentiques concernant le domaine visé par

l'enseignement/apprentissage. C'est pourquoi, on l'appelle une communication stimulée, il s'agit d'une communication qui consiste à reproduire des scènes et des conversations de situations cibles en classe. Il est à retenir également que le matériau langagier en classe ne peut pas être identique de celui en situation réelle, ce qui affecte

l'intérêt porté par les apprenants aux cours qui manquent parfois d'authenticité. Enfin, le troisième domaine de la composante langagière porte sur l'apprentissage lui-même et les représentations dont on se fait en tant que valeur d'échange. Ces représentations peuvent être spontanées et naïves. Elles jouent un double rôle : soit elles facilitent l'apprentissage si elles sont mises à jour et objectivées, soit elles le freinent si elles sont dominées par les sentiments d'insécurité.

4.3. La composante socioculturelle

Les besoins d'apprentissage ont également une dimension socioculturelle qui a un rapport avec les éléments langagiers. Cette dimension est introduite dans l'apprentissage soit par le matériel pédagogique utilisé soit par l'enseignant. Communiquer est avant tout comprendre la culture de son interlocuteur. Remarquons que la présence de la dimension interculturelle dans les cours enseignés affirme l'authenticité de l'apprentissage suivi. Il est à noter que l'arrière plan culturel joue un rôle clé dans les situations de communication de l'apprenant avec son entourage.

D'où l'importance d'intégrer l'aspect culturel dans les cours de FOS pour que l'apprenant tienne compte des différences culturelles du public avec qui il communiquera plus tard. C'est pourquoi, Berchoud appelle les enseignants de FOS à réaliser une sorte de coexistence entre le français dit général et le FOS en précisant : « *En français sur objectifs spécifiques, et dans le cadre d'une dynamique de mondialisation déstabilisante, deux univers de référence doivent coexister : celui du français, celui des domaines et activités spécifiques, le premier est plutôt référé à la et les cultures, le seconde renvoie aux savoirs et savoir-faire du monde professionnel. Peut-on alors durablement esquiver la question de la rencontre entre deux univers, en se cantonnant dans une spécialité, il ne le semble pas* » (Berchoud, 2004 : 61).

5. L'analyse des besoins langagiers :

En FOS, chaque concepteur des programmes doit avant tout identifier les besoins de ses apprenants. L'identification des besoins permet de collecter les informations concernant les situations cibles où les apprenants seront confrontés. Cette identification se fait de manière directe dans la mesure où le concepteur a la possibilité de rencontrer ses apprenants avant la formation en vue de discuter avec eux leurs besoins langagiers. Les apprenants peuvent également exprimer leurs besoins en répondant à un questionnaire préparé par le concepteur. Une fois que les besoins sont identifiés, le concepteur sera capable de préciser les objectifs à atteindre lors de la formation prévue. Ces objectifs consistent sur des compétences linguistiques que les apprenants doivent maîtriser dans un domaine donné. Enfin, le concepteur passe à la dernière étape qui consiste à élaborer le programme. Au cours de cette analyse, Le concepteur du programme tente d'apporter des réponses précises aux questions suivantes :

- A quelles utilisations du français l'apprenant sera-t-il confronté au moment de son activité professionnelle ou universitaire ?
- Qui sont les interlocuteurs ?
- Quel sera le sujet abordé ?
- De quelle manière ?
- Que lira-t-il ?
- Qu'aura-t-il à écrire ?

Identifier les besoins langagiers signifie donc la collecte de toutes les informations permettant aux apprenants et à l'enseignant d'interpréter ce qui est nécessaire pour concevoir et régler les interactions qui favorisent l'enseignement/apprentissage d'une langue en relation avec un environnement donné. Cette identification dépend de plusieurs éléments :

- Le temps et l'argent disponibles,
- Le but et le lieu de l'identification,
- La personnalité de celui qui identifie.

Comment se déroule l'identification des besoins ?

Les modalités de l'identification pourraient se réaliser grâce à l'observation, à l'analyse faites par une seule personne ou une équipe de chercheurs. Richterich (1985) met l'accent sur quatre modalités du recueil des informations :

- **Des interactions verbales directes** : les informations recueillies auprès d'une ou plusieurs personnes lors des entretiens directifs, semi-directifs, non-directifs, questionnaires oraux, textes oraux, etc.,
- **Des interactions verbales indirectes** : des informations rassemblées grâce à des informations orales fournies à distance ou enregistrées, des questionnaires écrits et des activités pédagogiques écrites,
- **Des interactions non-verbales** : les informations sont recueillies sous forme d'observation par une ou plusieurs personnes,
- **Des informations sont recueillies à partir d'un document écrit, visuel ou sonore.**

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons pu aborder la notion du besoin langagier chez les apprenants, autrement dit les apprenants qui veulent poursuivre leurs études à l'université souffrent d'un manque langagiers qui freine leur apprentissage. Ensuite nous avons essayé de citer l'importance de l'identification des besoins langagiers chez les apprenants afin de tracer des objectifs et cela permet d'élaborer un programme FOS en répondant aux besoins identifiés.

partie pratique

Chapitre01 :

Méthodologie de travail

1. Protocole d'enquête :

Dans cette partie, nous allons procéder d'abord à la description de l'enquête en déterminant le choix de la population visée, la méthode adoptée ; ensuite, nous présenterons les circonstances de l'enquête menée.

1.1. Identification du public ciblé :

Notre corpus se constitue de 50 étudiants interrogés bien équilibré entre femme et homme dont l'âge varie : la majorité entre 20 et 30ans quelques uns entre 30et 40ans et une minorité qui dépasse la quarantaine. Quant aux différentes professions qu'ils exercent : des avocats, des employés, des fonctionnaires, des commerçants...

1.2. Le choix de la population visée :

Comme il a été mentionné précédemment, l'étude toute entière se focalise essentiellement sur les étudiants inscrits en première année dans la filière économique module finance et banque au département de gestion à l'université de Mostaganem. Ce choix est conditionné par la problématique elle-même qui s'articule autour de l'enseignement du français pour les nouveaux arrivants à l'université et qui pendant tout leur cursus scolaire ont été soumis à un enseignement scientifique arabisé. Le choix d'opter pour un public de la filière économique se justifie par le fait qu'ils seront beaucoup plus en contact avec le français que les autres étudiants des autres filières. Donc, notre population est composée de 400 étudiants inscrits en première année, répartis en 17 groupes.

1.3. Détermination du corpus de recherche :

Une enquête sera également menée auprès des étudiants de 1ère année de la filière économique au département de gestion pour pouvoir localiser exactement les manques ou les insuffisances sur le plan linguistique qui les empêchent de suivre et de comprendre aisément le cours. Nous avons distribué des questionnaires destinés aux étudiants et à l'enseignant pour avoir une idée plus précise des difficultés rencontrées chez les apprenants lors de l'apprentissage.

1.4. Le Questionnaire :

Le questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information, cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée ainsi qu'il est constitué d'un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir les informations correspondant aux questions de l'évaluation.

Pour cela, Notre étude est basée sur une méthode de recherche quantitative. Les données ont été recueillies par le biais d'un questionnaire qui a été distribué aux étudiants et à l'enseignant.

Nos questionnaires ont été divisés en deux parties, la première correspond au profil de L'enquête (enseignant ou étudiant) et la seconde comprend un contenu qui porte sur l'intérêt de notre recherche qui est l'identification des besoins.

1.4.1. Les objectifs des questionnaires :

1.4.1.1 Les objectifs de questionnaire destiné aux étudiants :

Le questionnaire destiné aux étudiants a pour objectifs :

Se renseigner de leur profil à savoir : âge, genre, nationalité, lieu de résidence familial et la note de français obtenue au baccalauréat.

- ❖ Leur rapport à la langue française.
- ❖ Repérer leurs difficultés langagières en français.
- ❖ Identifier leur besoins langagiers.

1.4.1.2. Les objectifs de questionnaire destiné aux enseignants :

Le questionnaire destiné aux enseignants vise à :

- ❖ Voir en quelle langue se font leurs cours,
- ❖ Savoir si les difficultés que rencontrent leurs étudiants à quoi sont-elles dues,
- ❖ Connaitre les obstacles langagiers que rencontrent leurs apprenants,
- ❖ Savoir à quel moment leurs apprenants ont besoin du français.

1.5. Bref description des cours :

Ce descriptif sera court et bref, par conséquent cette description du cours ne peut être exhaustive. Cependant nous devons signaler que l'enseignant s'est montré intéressant et très coopératif.

Avant d'aller plus loin nous devons préciser que le module est dispensé à raison de 3 heures par semaines au sein d'un amphithéâtre.

les étudiants sont passifs et ne contribuent pas à l'évolution du cours ce qui n'est pas très motivant puis il n'y a ni travaux d'ateliers ni de simulations. Ils relèvent beaucoup plus de la théorie que de la pratique, ceci explique pourquoi la présence des étudiants au cours n'atteint pas les 50%.

Chapitre02 :

**Analyse et interprétation des
résultats**

Ce chapitre nous permet de traiter la partie pratique de notre travail où nous allons y exposer les résultats obtenus lors de l'enquête empirique que nous avons faite, d'une part et d'autre part nous essaierons d'en donner une analyse ainsi que d'éventuelles interprétations.

1. Résultats des questionnaires destinés aux étudiants :

Question 01 : combien d'années avez-vous étudié la langue française ?

D'après les réponses obtenues, le nombre d'années d'étude de la langue française varie entre 7 et 10 ans. Ceci indique une légère différence de niveau de français entre les étudiants. Ils ont tous suivis une scolarisation classique. Autrement dit nous avons fait face à un public avec quelques cours de langue française c'est-à-dire qu'ils ont déjà certains pré-requis en français général.

La question 2 : Combien était votre note de français au bac ?

a- Supérieure à la moyenne.

b- Inférieure à la moyenne.

	+10	-10	total
Nombre d'étudiants	39	11	50
%	78%	22%	100%

Il est important de signaler que malgré que le plus grand nombre des étudiants (78%) admis en 1ère année de gestion sont généralement d'excellents élèves du cycle secondaire, ils ont manifesté beaucoup de difficultés en langue française qui ne représente pas un handicap au secondaire vu que l'enseignement est assuré en langue arabe, mais devient un réel obstacle à l'apprentissage en 1ère année de gestion.

Question 03 : estimez-vous votre niveau en français ?

	Très bon	bon	moyen	élémentaire	total
nombre	6	12	23	9	50
%	12%	24%	46%	18%	100%

D'après les réponses obtenues, nous constatons qu'une minorité des étudiants (12%) estiment avoir un très bon niveau en français tandis que (24%) estiment avoir juste un bon niveau. une majorité d'entre eux (46%) déclarent avoir un niveau moyen dit acceptable, et les (18%) restants se disent faible.

Question 04 : utilisez-vous le français dans votre vie quotidienne ?

	oui	non	total
Nombre	38	12	50
%	76%	24%	100%

Nous constatons qu'un grand nombre d'étudiants (76%) utilisent la langue française lors des communications de la vie quotidienne. Cependant une minorité (24%) qui n'utilise pas.

Si oui, dans quelle situation ?

	En calasse	Avec la famille	La chat (avec vos amis..)	%
Nombre	48			96%
		41		82%
			47	94%

Il est clair qu'à partir des réponses fournies dans cette partie que la majorité des étudiants font usage du français dans leur vie quotidienne et en classe et à travers la chat (les réseaux sociaux ...) mais il reste à savoir de quelle manière et de quel français s'agit-il parce que dans la plupart des cas c'est du français familier et non un français spécialisé.

A travers ce volet de questions, nous essayons de voir tous ce qui concerne nos apprenants à savoir leurs rapports à la langue française et l'usage qu'ils en font dans leur vie quotidienne ainsi que leurs niveaux qu'ils estiment avoir.

Questions 05 : voulez-vous apprendre ?

	Le français general	Un français spécifique (technique)	Les deux	total
Nombre	7	31	12	50
%	14%	62%	24%	100%

Il apparait claire que la majorité des étudiants(62%) veulent apprendre un français spécifique autrement dit technique qui appartient à leur spécialité. Tandis qu'une minorité environs (14%) veulent apprendre un français general que peut etre justifié par leurs difficultés à suivre les cours dispensés en français.les 24% restants veulent les deux.

Question 06 : voulez-vous apprendre le français pour :

	Se préparer au monde professionnel	Pouvoir acceder à la documentation écrite	Les deux	total
Nombre	14	10	26	50
%	28%	20%	52%	100%

Nous constatons qu'un grand nombre d'étudiants interrogé (52%) désire à la fois se préparer au monde professionnel et pouvoir accéder à la documentation écrite.les 28% veulent apprendre le français pour se préparer au monde professionnel autrement dit travailler au sein d'une banque en Algérie nécessite l'utilisation d'un français

spécifique. Tandis que les 20% restants veulent apprendre le français afin d'accéder à la documentation écrite durant leurs parcours universitaire.

Questions 07 : quelles sont vos attentes d'après le module de français (que voulez-vous apprendre) ?

	A parler	A écrire un texte	A comprendre quelqu'un qui parle	A comprendre un texte écrit	total
Nombre	9	15	12	14	50
%	18%	30%	24%	28%	100%

Il apparait que 42% des étudiants voudraient acquérir une compétence orale (production 18%, réception 24%), tandis que 58% des étudiants désiraient acquérir une compétence écrite (production 30%, réception 28%).

Les trois questions précédentes nous permettent de préciser les besoins et les attentes des étudiants. D'après les données obtenues les étudiants souhaiteraient améliorer leur français spécifique dit spécialisé, ce qui les serviront dans leurs spécialité tout en perfectionnant leurs compétences à l'écrit et à l'oral pour pouvoir se préparer au monde professionnel.

Question 08 : avez-vous des difficultés à comprendre vos cours ?

	oui	non	total
Nombre	43	7	50
%	86%	14%	100%

Si oui dites si c'est à l'oral ou à l'écrit.

	A l'oral	A l'écrit	%
Nombre	37		74%
		43	86%

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci –dessus à partir duquel on a pu relever que les étudiants de notre échantillon de recherche avaient des difficultés à l'oral ainsi qu'à l'écrit à travers les cours dispensés dans leurs spécialités. Ceci peut être interprété par la non maîtrise des concepts de la spécialité autrement dit les apprenants ont des difficultés à saisir la terminologie ciblée.

Question 09 : vos besoins en FLE se situent beaucoup plus en :

	Technique de rédaction	Technique de prise de parole	Le lexique	La morphosyntaxe	%
Nombre	26				52%
		31			62%
			43		86%
				21	42%

D'après le tableau en dessus, le lexique autrement dit la terminologie de la spécialité constitue un obstacle qui empêche son apprentissage, entre 21%,26% et 31% estiment avoir besoin en techniques de rédaction, de prise de parole et de la morphosyntaxe.

D'après cet ensemble de questions, nous avons pu dégager les besoins effectifs (les points faibles, les insuffisance dont les apprenants estiment souffrir..). Les étudiants déclarent avoir des difficultés beaucoup plus au lexique relatif à leur spécialité mais aussi quelques soucis d'ordres grammaire, rédaction.

Question 10 : le volume horaire consacré au module de français (3h/semaine) vous paraît suffisant ?

	oui	non	total
Nombre	00	50	50
%	0%	100%	100%

Nous constatons que la totalité des étudiants estime le volume horaire hebdomadaire consacré au module de français comme insuffisant.

Si non, proposez un volume qui peut répondre à vos besoins

	4h	5h	6h	12h	total
Nombre	7	12	28	3	50
%	14%	24%	56%	6%	100%

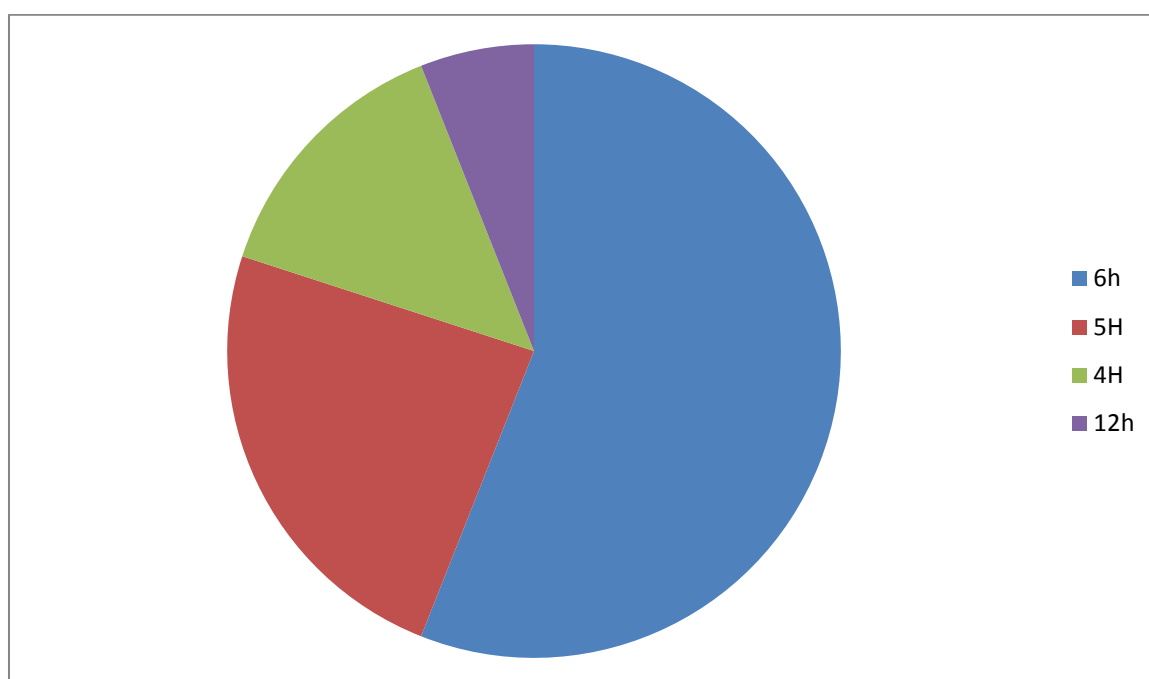


Figure1 : volume horaire proposé par les étudiants

Il est souhaitable d'avoir 4 heures de cours hebdomadaire pour 14% d'entre eux, 24% aimeraient 5 heures de cours de français et plus de la moitié 56% voudraient consacrer le cours 6 heures par semaine, tandis que quelques uns (6%) souhaiteraient étudier le module 12 heures.

Question 11 : y remédiez-vous ?

	oui	non	total
Nombre	41	9	50
%	82%	18%	100%

Si oui, comment ?

	Documentation sur le net	chat	lecture	Autre(lire le journal, regarder les films)	total
Nombre	11	26	15	8	50
%	22%	52%	30%	16%	100%

D'après les résultats obtenus, nous constatons que une majorité (52%) opte pour la chat (réseaux sociaux..) pour y remédier en utilisant le français, 30% se réfèrent à la lecture comme moyen d'acquisition de la langue française, 22% se documentent sur le net pour combler les lacunes concernant la langue française, et ceux qui restent (16%) utilisent d'autre moyens comme le lecture des journaux, regarder les films...

Ce dernier volet de questions posées aux étudiants nous renseigne sur le souhait qu'expriment les étudiants davantage le français concernant le volume horaire du français ainsi que sur la motivation et la volonté d'améliorer leurs niveaux en faisant des recherches sur le net, de la lecture, chat...

Questions 12 : quels avantages comporte votre présence aux cours dispensés par vos enseignants (module banque et finance) ?

D'après les réponses obtenues, il y a ceux qui assistent au cours et ceux qui ont bien voulu faire l'effort et rédiger quelques phrases (parce que la moitié des étudiants interrogés déclare ne pas y assister car ils ne trouvent pas réellement ce qu'ils recherchent et ceux qui assistent au cours ont beaucoup du mal à s'exprimer par écrit ; ils ne citent pas énormément d'avantages) ils déclarent qu'ils assistent pour maintenir un contact avec la langue française et que la présence de l'enseignant est utile lorsque ils souhaitent poser des questions sur leurs préoccupations qu'ils avaient.

L'analyse des données recueillies lors de cette étape de travail nous a permis de faire le point sur les besoins, les attentes, les insuffisances des étudiants. De plus nous avons pu observer des comportements et des habitudes d'apprentissage qui interviennent et empêchent le processus d'apprentissage :

- Les étudiants qui constituent l'échantillon de notre travail ont suivi un enseignement du français d'au moins 07 ans.
- La majorité fait usage du français dans leur vie quotidienne, mais cet usage est généralement d'ordre social vu la place qu'occupe le français en Algérie
- 86% d'entre eux manifestent des difficultés à suivre leur apprentissage et à comprendre des documents spécialisés. Par conséquent les étudiants n'arrivent pas à maîtriser la terminologie de leur spécialité.
- Les étudiants ont la volonté d'améliorer leurs niveaux de français afin de se préparer au monde professionnel qui exige la maîtrise de la langue ciblée (le français spécifique).

Les besoins selon l'enseignant :

Nous avons également interrogé l'enseignant à travers un questionnaire sur les besoins et les attentes de ses étudiants et ceci nous a permis de dégager les besoins effectifs des étudiants.

D'après ce qu'il nous a confié, les besoins de ses apprenants se situent beaucoup plus au niveau de la terminologie autrement dit les nouveaux bacheliers inscrits au niveau de département de gestion se sont confrontés face d'un français spécifique relatif à un domaine bien précis.

L'enseignant déclare que ses apprenants ont du mal à s'exprimer oralement, à résumer, à synthétiser car ils n'arrivent pas à se référer aux termes spécifiques de la spécialité. il déclare que les étudiants ont besoin d'être en contact avec des textes qui comportent un lexique technique (l'économie, finance, banque...) pour se focaliser avec les termes et les concepts propres à leur spécialité afin d'enrichir leurs vocabulaires.

Solution proposée :

L'enquête menée auprès des étudiants inscrit à l'université de Mostaganem au département de gestion, dont l'objectif était de trouver des réponses à la problématique posée et de vérifier les hypothèses émises, nous a permis de détecter et sélectionner leurs besoins et leurs attentes et de trouver des solutions afin de lutter contre l'échec universitaire concernant la maîtrise de la terminologie spécifique.

A notre opinion, nous allons proposer une démarche particulière à travers laquelle l'apprenant pourrait surmonter cet obstacle qui freine son apprentissage.

Nous estimons que consacrer un trimestre au début de l'année universitaire pour les nouveaux bacheliers à travers lequel on faisant la terminologie de la spécialité, autrement dit après avoir rencontrer ses étudiants, le concepteur détectera leurs besoins par le biais d'un questionnaire et à partir de cela cet enseignant tracera des objectifs et élaborera un programme adéquat en traitant les termes et les mots clé de la spécialité.

Il serait intéressant de concevoir une matière d'enseignement consacrée à la langue de spécialité qui prendrait en charge les composantes de cette langue et qui faciliterait l'accès à la formation de spécialité

A la fin du trimestre, l'apprenant sera capable de suivre son apprentissage en se référant aux concepts étudiés.

conclusion général

Conclusion général :

Nous tenons, tout d'abord, à signaler que cette étude ne veut en aucun cas pointer du doigt ou blâmer ni, du moins, critiquer l'enseignement du français ou la méthodologie des enseignants. Au contraire, elle se veut une réflexion et une remise en question méliorative des cours proposés.

Au terme de notre réflexion, notre objectif était d'identifier les besoins des étudiants du département de gestion inscrits en 1^{ère} année banque et finance et de proposer, si nécessaire, un module de spécialité en français pour former des cadres capables de faire face aux besoins des clients francophones en faisant usage de la langue française. Nous avons présenté le cadre de notre recherche où nous nous sommes intéressées au Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). Nous avons pu aborder les concepts relatifs au terme, Ce chapitre met en lumière aussi les besoins langagiers des publics de FOS dont dépend dans une large mesure l'élaboration des cours de français de spécialité.

Dans une seconde partie de notre recherche, nous avons analysé les résultats d'une enquête menée à l'université de gestion à Mostaganem. L'analyse des résultats de cette enquête a mis en évidence plusieurs constats. Le principal est que la majorité des étudiants rencontre des difficultés pour l'usage du français spécialisé.

Les difficultés en langue française sont en général la cause première des cas d'échec des étudiants, ce qui nécessite une prise en charge sérieuse de ces préoccupations afin de pouvoir dépasser cet obstacle.

Dans la partie pratique, pour laquelle nous avons consacré plus d'attention et de temps, des descriptions et des analyses des situations de communication ont été réalisées dont l'objectif était de trouver des réponses à la problématique posée et de vérifier les hypothèses émises.

Le français sur objectif spécifique est encore méconnu dans notre pays et il est uniquement enseigné dans quelques établissements de formation en domaine du tourisme et de l'hôtellerie en l'absence d'organismes officiels qui prennent en charge l'enseignement du français pour les différentes spécialités alors que la plupart de matières économiques enseignées à l'université algérienne sont enseignées en français. Pour le cas de notre recherche, nous proposons de consacrer une partie du volume horaire à l'enseignement du français spécifique à la spécialité pour se familiariser avec le vocabulaire économique et de ne pas faire de la langue un facteur d'échec.

bibliographie

Bibliographie :

- CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », *Les Cahiers de l'Asdifle : Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?*, n° 14, p. 12.
- Coste. D, *op cit* , p 55.
- Coste.D, Gallisson.,R, *Dictionnaire de didactique des langues*, , hachette, 1976,p312.
- *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, 2000.
- Drouère, M.- Porcher, L. (2003). « Introduction. A propos d'objectifs ». *Les cahiers de l'asdifle – Y-a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?*, n°14, p8.
- Holtzer., 2004, 13 In QOTB Hani, *Op, Cit*, p.36.
- Lehmann, D. (1993). « Objectifs spécifiques en langue étrangère ». *Collection F, Hachette Fle*, p99.
- Mangiante J-M et Parpette.CH *op cit* p 39.
- M MANGIANTE, J. C. PARPETTE, 201, p.5, in HAIDAR Mehdi, *Op, Cit*, p.134.
- MANGIANTE, J.M, PARPETTE, (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, p. 21.
- MANGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2006), « Le Français sur Objectif Spécifique oucl'art de s'adapter ».
- MANGIANTE, J.M, PARPETTE, C. (2004), *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, p. 7, 16, 21, 47.
- Mourlhon –Dallies, 2006 : 30, In QOTB Hani, *Op, Cit*, p.66
- Porcher, 1976 : 16, in Hani, *Op, Cit*, p.48.
- Porcher, L. (1976). « Mr. Thibault et le bec bunsen », in *Études de linguistique appliquée* n° 23, p6-13.
- QOTB, H. (2008) : *idem*, p. 83.
- RICHTERICH, R. (1985) *Besoins Langagiers et objectifs d'apprentissage*, Paris, Hachette.
- RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », *Synergies Chine*, n° 3.

Sitographie

- MAGIANTE, J.M., PARPETTE, C. (2006), « Le Français sur Objectif Spécifique ou l'art de s'adapter ». Disponible sur: <http://lesla.univlyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-592.pdf>.
- QOTB, H. (2008), « Un site pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques : Le FOS.COM », Synergies Chine, n°3. Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/qotb.pdf>.
- RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? » Synergies Chine n°3. Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine3/richer.pdf>
- RICHER, J.J. « Le FOS est-il soluble dans le FLE? Pour une didactique spécialisée du Français sur Objectifs spécifiques (F.O.S.) ». Disponible sur : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Richer.pdf>.

annexes

ANNEXE A

Questionnaire adressé aux étudiants :

Vous nous serez d'une grande aide en répondant à ce questionnaire et nous vous sommes très reconnaissants.

Sexe : masculin féminin

Age : entre 20 et 30

Entre 30 et 40

40 et plus

Profession :

1- pendant combien d'année avez-vous étudié la langue française ? Ans

2- Combien était votre note de français au bac ?

Supérieure à la moyenne

Inférieure à la moyenne

3- estimez-vous votre niveau en français :

Très bon

Bon

Moyen

Élémentaire

4- utilisez-vous le français dans votre vie quotidienne ?

Oui non

Si oui, dans quelles situation ?

En classe

Avec la famille

Avec les amis (la chat)

5-voulez-vous apprendre :

- Le français général
- Le français technique (spécifique à votre spécialité)

6- voulez-vous apprendre le français pour :

- Se préparer au monde professionnel
- Pouvoir accéder à la documentation écrite

7-qu'attendez-vous du module de français (que voulez-vous apprendre) ? (vous pouvez cocher plusieurs cases).

- A parler
- A comprendre quelqu'un qui parle en français
- A écrire
- A comprendre un texte écrit

8- avez-vous des difficultés à comprendre vos cours ?

- oui
- Non

Si oui dites si c'est à

- L'oral
- L'écrit

9-vos besoins en Fle se situent beaucoup plus en :

- Le lexique
- La morphosyntaxe
- Techniques de rédaction
- Technique de parole

10-le volume horaire consacré au module de français, vous parait-il suffisant ?

- Oui non

Si non, proposez un volume convenable qui peut répondre à vos besoins :

- 4 heure 5 heure 6 heure autre

11- Y remédiez-vous ?

- Oui non

Si oui, comment ?

- Lecture
- Documentation sur net
- chat
- Autre

12-quels avantages comportent votre présence avec les cours dispensés par votre enseignant ?

.....

.....

.....

.....

ANNEXE B

Questionnaire adressé à l'enseignant :

Vous nous serez d'une grande aide en répondant à ce questionnaire et nous vous sommes très reconnaissants.

Âge :ans Sexe : masculin féminin

1-depuis combien de temps êtes-vous responsable du module « banque et finance » ? Ans.

2-établiez-vous une analyse des besoins avant d'entamer votre programme ?
 Oui non

Si oui, comment procédez-vous ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4-prenez-vous en compte les besoins des étudiants de la 1^{ère} année (nouveaux bacheliers) ?

Oui non

5-d'après vous, quels sont les difficultés et les lacunes dont ils souffrent ?

.....
.....
.....
.....
.....

6-vos étudiants s'expriment en français : mais

Rarement

Svent

